



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 16 Mars 2023**

Nombre de conseillers :

*En exercice : 15*

*Présents : 12*

*Votants : 13*

*Procurations : 1*

Convocation  
*10 Mars 2023*

Délibération Numéro

**2023.16.03.01**

Objet :

**APPROBATION DU  
PROCES-VERBAL  
DE LA REUNION  
DU  
6 FEVRIER 2023**

Le seize mars deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, Mme MAILLARD Martine, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérald, M. LEFEVRE Christophe, Mme PIERRE Angélique.

Absents excusés

M. AUBER François, M. COULTOUKIS Vassili, Mme LECUYER Marie-Hélène

Monsieur AUBER ayant donné procuration à M. CAPOT Gérard

Secrétaire de séance : Madame GEHAN Danielle

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Monsieur Le Maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal les observations éventuelles sur le procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 6 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire

Gérald CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230316-2023160301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2023

Publication : 17/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

